

Accompagnement à la mise en place d'une **politique de prévention des risques professionnels** et promotion de la **qualité de vie au travail**

Réalisation d'un diagnostic interne, en vue de la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels et de promotion de la qualité de vie au travail

4 octobre 2018, à Labège

NEERIA, QUI SOMMES NOUS ?



1^{er} assureur de Responsabilité Civile Médicale
en France, avec 9 500 sociétaires dont plus
De 4 900 établissements et organisations



1^{er} courtier français sur le marché de l'assurance
statutaire, avec 22 000 employeurs locaux et
800 000 agents couverts



La société de conseil et de services de Sham et Sofaxis

SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

SERVICES DE L'ÉTAT

SECTEUR TERRITORIAL

Neeria, société de conseil et de services, **exerce ses activités à destination** des collectivités territoriales, des acteurs de la santé, **du social et du médico-social** et des services de l'Etat.

Les équipes de Neeria apportent des solutions dans les domaines de la **gestion des risques, de la performance des organisations, de la santé au travail**, de la gestion et l'externalisation de services, des systèmes d'information.

80 collaborateurs et une variété d'expertises à votre service sur la mission

- 7 ingénieurs hygiène et sécurité
- 5 Ergonomes
- 2 Consultants RH
- 3 Psychologues du travail

Des savoir-faire reconnus sur la base de compétence de formateur, consultant, et des temps dédiés à l'innovation



NEERIA, QUI SOMMES NOUS ?

Notre présence sur le marché Santé - Social

IMPLANTATIONS EUROPE



FRANCE



ESPAGNE



ITALIE



ALLEMAGNE

MÉTIERS



ASSURANCE



COURTAGE



SERVICES

MARQUES



Quelques données clés



2 établissements / 3
assurés en RC



La gestion des absences pour
raison de santé



2 accouchements / 3 assurés
en France



Collaborateurs dont 35
consultants - formateurs

4 expertises

reconnues

QVT
GPMC
Absentéisme
Gestion des risques

8 GHT

Accompagnés sur la mise
en place des PMP



SANTÉ-SOCIAL

01 – CADRE DU PROJET

LES ATTENTES

L'ANFH souhaite, à travers cette démarche globale, **fédérer les établissements** et contribuer à la mise en place d'une **dynamique régionale** de réseau pour améliorer durablement les pratiques de la **prévention**.

Plus spécifiquement, cet accompagnement doit permettre de :

- Accompagner les établissements à **réaliser un état des lieux** de leurs démarches de prévention
- Définir et élaborer une **politique prévention des risques et QVT** dans une logique d'amélioration continue
- Mettre en œuvre un **plan d'actions** associé à la politique définie

02 – NOTRE ACCOMPAGNEMENT

NOTRE APPROCHE FONDÉE SUR 5 PRINCIPES

Cohérence

Réglementation et autres obligations

Projets établissements ou GHT

Complémentarité

Prise en compte de l'existant

Eviter les interférences

Opérationnel et Pragmatique

Accompagnement adapté au contexte

Méthodes et outils opérationnels

Affinitaire

Connaissance du monde de la santé

Consultants dédiés

Approche globale

Diagnostic « prévention des risques professionnels »

Autres thématiques impactant les risques professionnels et la QVT

02 – NOTRE ACCOMPAGNEMENT

LE DÉPLOIEMENT EN 4 PHASES

I - Pré-diagnostic

II - Formation des membres du comité de pilotage

III – Conduite des diagnostics approfondis

IV – Accompagnement à la priorisation des actions à mettre en œuvre & Construction d'un plan d'actions

02 – NOTRE ACCOMPAGNEMENT

I - LE PRÉ-DIAGNOSTIC EN 2 ÉTAPES :

1. Réalisation d'un autodiagnostic :

- La mise à disposition d'un questionnaire permettant de faire un état des actions de prévention engagées par l'établissement

2. Analyse et complément de l'autodiagnostic par le chef de projet Neeria :

- Le résultat de l'autodiagnostic,
- Les éléments collectés au préalable : projet d'établissement, bilan social, document unique, procès verbaux des CHSCT, etc.

Il assure également un contact téléphonique avec des acteurs clés pour :

- Préciser le fonctionnement de l'établissement en lien avec l'autodiagnostic
- Identifier les attentes et enjeux de l'établissement en terme de prévention et QVT

A l'issue, le pré-diagnostic sera complété. Il servira de document d'appui pour la suite de la démarche.

02 – NOTRE ACCOMPAGNEMENT

I – CONTENU DE L'AUTODIAGNOSTIC :

Des questions portant sur 13 thématiques :

- La politique globale de l'établissement
- L'organisation et l'engagement des acteurs de la prévention
- La maîtrise des risques professionnels
- Les RPS et QVT
- L'affichage et la communication
- La formation et accueil des nouveaux arrivants
- L'organisation du travail et la gestion des équipements
- La gestion des entreprises extérieures et des visiteurs
- L'analyse de l'absentéisme : accidents de travail (AS, MP) et gestion de l'usure professionnelle
- Prise en compte des situations d'urgences
- Les documents obligatoires et recommandés
- Le suivi des évolutions réglementaires
- La gestion des métiers et compétences

02 – NOTRE ACCOMPAGNEMENT

II - FORMATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

En amont, création d'un comité de pilotage qui aura pour rôle de piloter le projet de prévention. En fonction des établissements, il pourra être composé :

- Du directeur(rice) ou son représentant
- De membres de l'équipe de direction (DRH, DST, Directeur des soins, etc.)
- De représentants du personnel (membre du CHSCT)
- D'acteurs clés dans une démarche de prévention (Médecin du travail, responsable qualité, référents prévention, agent en charge de la sécurité et/ou de la sureté, etc.)

Plus qu'un temps d'apprentissage, cette formation doit permettre de mobiliser et fédérer les acteurs autour d'objectifs partagés



02 – NOTRE ACCOMPAGNEMENT

II - FORMATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Une formation-action en 4 séquences :



02 – NOTRE ACCOMPAGNEMENT



III - CONDUITE DES DIAGNOSTICS APPROFONDIS

En fonction des choix faits préalablement, cette phase doit permettre au COPIL :

- D'avoir un **regard critique** des organisations en place afin d'identifier les écarts vis-à-vis des attentes et obligations externes ou des attentes fixées par l'établissement.
- D'aboutir à l'**identification des actions pour répondre aux attentes** et définir les méthodes ou outils à créer.
- De mettre en situation les méthodes et outils présentés en formation

Le rôle du chef de projet Neeria :

- **Conseiller et soutenir** les acteurs du COPIL dans leurs diagnostics
- **Accompagner** la mise en œuvre les méthodes et outils proposés lors de la formation
- **Assurer la qualité** des travaux d'évaluation réalisés en dehors de sa présence.

Les diagnostics approfondis permettront de mettre en avant les écarts et également les **situations organisationnelles satisfaisantes** sur lesquelles il sera important de **capitaliser**

02 – NOTRE ACCOMPAGNEMENT

III - CONDUITE DES DIAGNOSTICS APPROFONDIS

Exemples de thématiques :

- **Analyser les risques au poste de travail** : analyse des référentiels (découpage en unités de travail, dangers) et de la méthodologie d'analyse et de cotation des risques. Réalisation d'évaluations des risques sur les unités de travail identifiées comme critiques, priorisation des actions à engager ;
- **Analyser les absences pour raison de santé** : analyse des statistiques d'absences, mise en perspective d'éléments de benchmarks ;
- **Valider la conformité des procédures réglementaires** : modalités de mise en œuvre des plans de prévention, modalités de gestion des entreprises extérieures ;
- **Apprécier la qualité de la gouvernance des instances** : rôles et responsabilités de l'Employeur, des instances en matière de prévention des risques professionnels, des acteurs de la santé au travail ;
- **Evaluer les modalités de gestion des risques spécifiques** : comment le risque chimique est-il identifié, géré et maîtriser dans l'établissement ? Compréhension du risque routier et comment faire pour mieux le maîtriser et éviter les accidents ? Comment analyser son poste de travail pour éviter les postures contraignantes ? ...

02 – NOTRE ACCOMPAGNEMENT

IV - ACCOMPAGNEMENT À LA PRIORISATION DES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE & CONSTRUCTION D'UN PLAN D'ACTIONS

Les étapes de cette dernière phase :

- **Partage des enseignements des diagnostics** et les plans d'actions liés.
- Revue des **objectifs et des priorités** identifiés en phase 2
- **Mise en cohérence** des plans d'actions des différentes thématiques

A l'issue, un **plan d'actions global** pourra être défini en cohérence avec les priorités, les moyens mobilisables et les degrés d'avancement. Celui-ci permet de définir et mettre en œuvre la politique de prévention des risques professionnels afin de rentrer dans une **démarche d'amélioration permanente**.

| | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| PILOTAGE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS FEUILLE DE ROUTE D'UN ACCOMPAGNEMENT PRP | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|

Etapes /livrables / temps / échéances :

Action 1 : Définition de la politique de prévention

| Etape | Modalités | Livrables | Tps (I) pour le consultant | Tps (I) pour l'établissement | Echéances |
|---|--|--|-------------------------------------|------------------------------|----------------|
| 1 : Aide à la structuration du document unique | Réunion du groupe de travail Travail intersession | | 0.5 jour terrain 0.5 jour bureau | 0.5 jour terrain | septembre 2016 |
| 2 : Définition des outils de pilotages du Document unique | Réunion du groupe de travail Travail intersession | | 1 jour terrain 2 jours bureau | 0.5 jour terrain | Septembre 2016 |
| 3 : Définition de la politique de prévention | Réunion du groupe de travail Travail intersession | | 1 jour terrain 0.5 jour bureau | 0.5 jour terrain | Octobre 2016 |
| 4 : Définition de l'organisation de la prévention | Réunion du groupe de travail Travail intersession | | 1 jour terrain 0.5 jour bureau | 0.5 jour terrain | Novembre 2016 |
| 5 : Validation de la politique de prévention | CHSCT | Un outil de pilotage du document unique La politique de prévention Un document présentant l'organisation de la prévention et le pilotage de la politique de prévention | 0.5 jour terrain 0.5 jour bureau | 0.25 jour terrain | Décembre 2016 |

03 – LES MODALITÉS

UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Un accompagnement qui pourra être individuel ou mutualisé entre plusieurs établissements

Pour les accompagnements mutualisés, seulement une partie des phases du projet est commune : la **formation** et l'**accompagnement à la priorisation**

Cette organisation permet de :

- Conserver **un état des lieux individualisé** par établissement
- **Partager les expériences** en formation
- Définir un plan d'actions avec des **actions spécifiques et des actions communes**, ces dernières permettant de mutualiser les moyens.

03 – LES MODALITÉS

DURÉE D'ACCOMPAGNEMENT

Etablissement



| Phase | Jour « terrain » |
|-------------------------------------|------------------|
| 1. Pré-diagnostic | 1 |
| 2. Formation du COPIL | 1.5 |
| 3. Diagnostics approfondis | 2.5 |
| 4. Accompagnement à la priorisation | 1 |

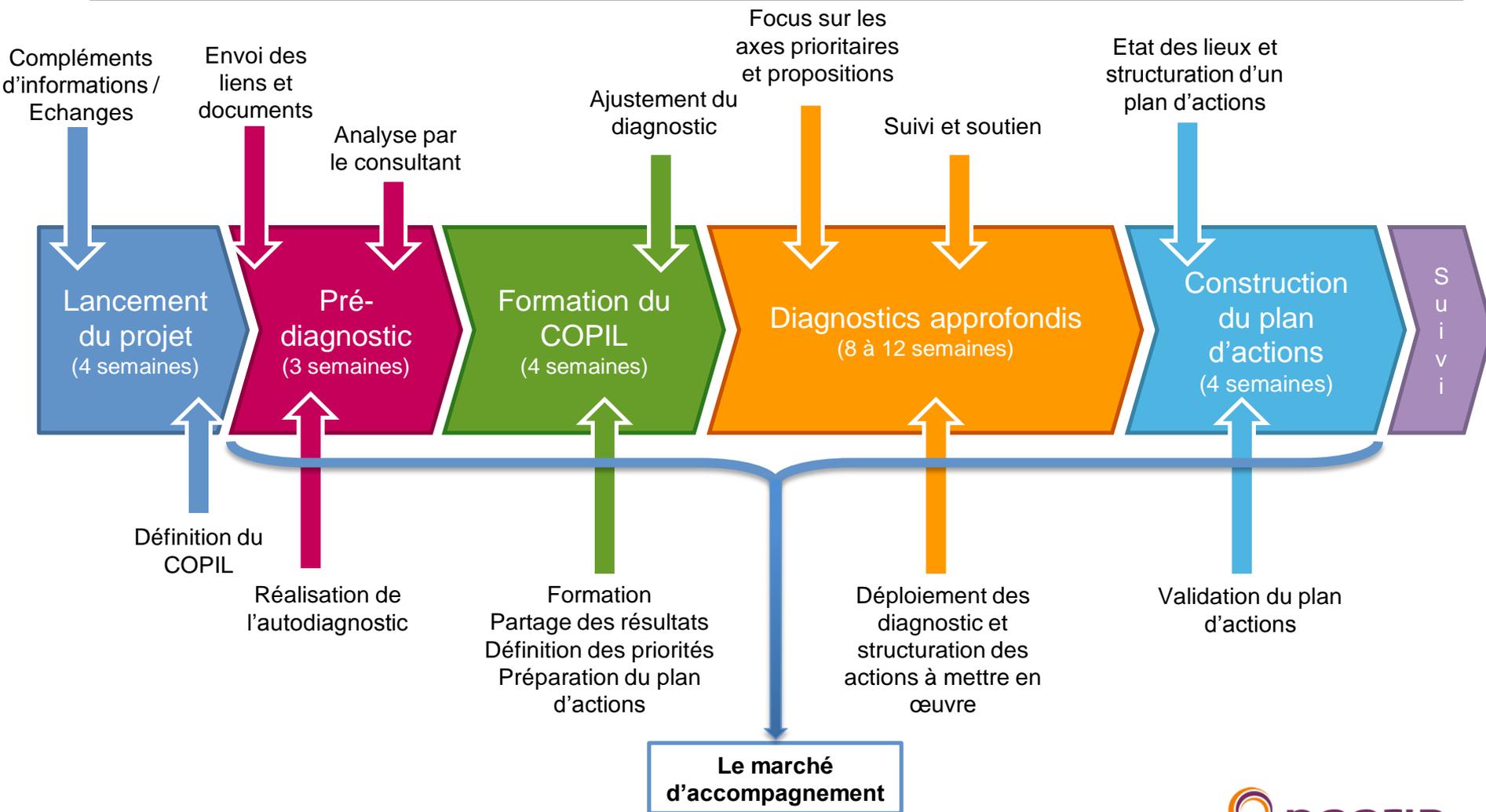
GHT, Direction commune, ...



| Phase | Jour par établissement | Jour mutualisé |
|-------------------------------------|------------------------|----------------|
| 1. Pré-diagnostic | 1 | 0 |
| 2. Formation du COPIL | 0 | 1.5 |
| 3. Diagnostics approfondis | 3 | 0 |
| 4. Accompagnement à la priorisation | 0 | 1 |

03 – LES MODALITÉS

MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE



04 – NOTRE ORGANISATION

LE PILOTAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Directeur de projet
et chef de projet



Jean-François GUERIN

- Consultant expert en organisation et santé au travail

Chefs de projet



Xavier JORON

- Consultant confirmé en organisation et santé au travail



Nicolas BARREAU

- Consultant expert en organisation et santé au travail



Alexis VILLEMAGNE

- Consultant spécialisé en management des risques liés aux biens et aux personnes



Edwige FORGET

- Consultante spécialisée en management des risques liés aux biens et aux personnes

Des experts en appui :

Consultants
en ressources
humaines

Psychologues
du travail

Ergonomes

Consultants
en
organisation

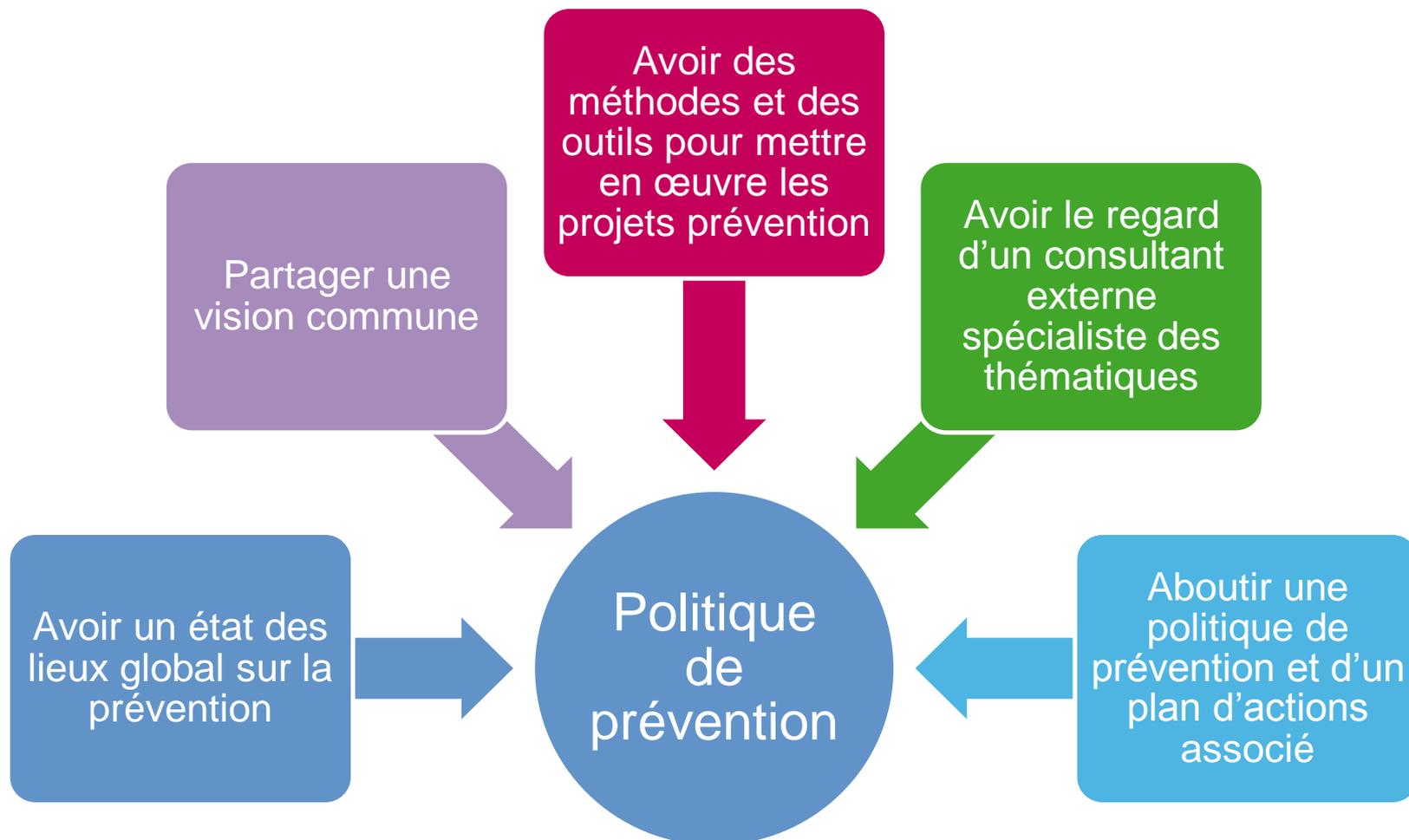
Ingénieurs
hygiène et
sécurité

Statisticiens

Juristes

05 – POUR CONCLURE

POURQUOI METTRE EN ŒUVRE CET ACCOMPAGNEMENT ?



Comment lancer le projet

